

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 8 août 1885

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu. — Poésie : Monrosier. — Episode de la guerre de 1870. par E.-M. de Lyden. — Courrier de la mode. — La Porteuse de Pain (suite). — Nos gravures. — Le choix d'un mari. — Primes du mois de juillet. — Un conseil par semaine. — Récréation de la famille : Anagramme, logogriphe et rébus. — Choses et autres. — Primes du *Monde Illustré*.

GRAVURES : Portrait d'une jeune Hollandaise. — Portrait du marquis de Lansdowne, gouverneur-général du Canada. — Les modes. — Gravure du feuilleton. — Rébus.

ENTRE-NOUS

Il y a eu grande fête, il y a huit jours, au château du général de Charette, ex-lieutenant colonel des Zouaves Pontificaux, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du régiment.

Le général avait invité tous ses anciens compagnons d'armes à se réunir ce jour-là autour de lui, et le Canada a envoyé deux délégués pour le représenter dans cette fête sans précédent.

Cet événement, auquel tous les zouaves canadiens n'ont pu prendre part, n'est pas resté inaperçu chez nous, et on l'a célébré avec beaucoup d'entrain.

M. Gustave Drolet, chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre de Pie IX, avait invité plusieurs membres de l'Union Allet à venir passer cette journée dans sa magnifique propriété, l'Ile-aux-Cerfs, et c'est là qu'à eu lieu la célébration des noces d'argent du régiment.

Ceux qui connaissent M. Drolet ont déjà su apprécier ses qualités, et savent qu'une fête organisée par lui est toujours un succès.

On vient d'en avoir une nouvelle preuve.

.

Parmi ceux qui ont répondu à l'appel, nous citerons : MM. L.-P. Hébert, président de l'Union Allet ; lieutenant-colonel Hughes ; capitaine Larocque, chevalier de Pie IX ; Vallée, chevalier de Pie IX ; capitaine Chagnon ; G. Panneton ; N. Renaud ; Ed. Hurtubise ; F. Gervais et L. Forget.

En descendant du chemin de fer, à Belœil, les voyageurs furent reçus par M. Drolet, qui les attendait avec le yacht *Albion*.

L'Ile-aux-Cerfs, qui est l'une des plus charmantes résidences d'été que l'on puisse rêver, était bien l'endroit le mieux choisi pour une fête d'amis.

Je ne vous ferai pas le compte-rendu de la journée, vous devez en connaître déjà les détails, mais je désire relever un point qui a son intérêt et pour vous et pour moi.

Quatre santés seulement ont été proposées : Au Régiment, à Léon XIII, à madame Drolet et à M. Drolet, et les discours durèrent en moyenne cinq minutes !

A la bonne heure !

Certes, ce n'étaient pas les sujets qui manquaient pour dire beaucoup de choses, et M. Drolet, qui a, dit-on, écrit l'histoire du Régiment, était à même de faire un bon et solide discours, mais il est lui-même l'ennemi des parleurs, et a jugé que dans cette fête de vétérans il valait mieux se réjouir que parler.

Quelle leçon donnée aux malheureux atteints du microbe oratoire, qui parlent, parlent toujours, parce qu'ils ne savent comment finir leurs longues phrases filandreuses !

Un homme de beaucoup de bon sens a dit que "la langue qui s'agite beaucoup est peu chargée d'idées," et tous les jours on constate la vérité de cette pensée.

Les zouaves, qui sont hommes d'actions, n'aiment pas les rhétoriciens. Ils font l'histoire à coups de fusils, laissant à d'autres le soin de la raconter en longs discours.

.

Le procès de Riel, mené à toute vapeur, vient de finir comme on s'y attendait.

Le pauvre halluciné a été reconnu coupable.

Les noms des six individus qui en sont arrivés à cette conclusion méritent de passer à la postérité.

Cela s'appelle : Henry J. Pamter, Ed. Brooker, Walter Newfield, Ed. Easitt, Pell Dean, Francis Cosgrave.

Ces jurés ont été choisis par le juge Richardson, un juge comme on en voit peu, heureusement, qui se contente de répondre aux objections des avocats de la défense, et ce, sans discuter un seul instant : "C'est votre opinion, sans doute, mais moi je décide le contraire."

Voilà un monsieur dont la place n'est pas en Canada, et qui ferait bien mieux son affaire en Russie où à la cour du roi de Dahomé.

C'est cependant entre les mains de juges de ce genre qu'on remet le sort d'un homme.

Les six ennemis de Riel ont donc décidé que le prisonnier était coupable, et le juge a condamné celui-ci à mort, en ajoutant qu'il serait pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive, à Régina, le dix-huit septembre prochain,

Eh bien ! n'en déplaie au juge et aux jurés :

RIEL NE SERA PAS PENDU.

Et s'il faut faire balancer le corps de quelqu'un au bout d'une corde, ce ne sera pas Riel qu'on y mettra.

Le procès a été irrégulier.

Le choix des jurés n'a pas été fait d'une manière impartiale.

Le juge a outrepassé ses devoirs.

Le verdict est absurde.

La condamnation ne vaut rien.

RIEL NE SERA PAS PENDU.

Le gouvernement a avoué lui-même que des fautes graves avaient été commises par ses représentants.

Le parlement a exprimé son opinion dans le même sens.

La conscience publique se révolte à la pensée d'un assassinat comme celui que la Cour de Régina vient de décider.

Il n'est pas un honnête homme qui admette un seul instant la culpabilité du malheureux que l'on vient de condamner.

RIEL NE SERA PAS PENDU

parce qu'il n'est pas coupable, puisqu'il est fou.

Parce qu'on n'a pas permis au prisonnier de faire entendre des témoins qui auraient prouvé sa folie, et parmi eux le Dr Roddick, médecin en chef des ambulances, pendant la campagne, qui a voyagé plusieurs jours avec Riel.

Parce que, quoiqu'en ait dit le juge Richardson, le gouverneur-général a toujours le privilège d'exercer son droit de grâce.

Parce que les jurés eux-mêmes, malgré leur antipathie pour le prisonnier, n'ont pu se dispenser de le recommander à la clémence de la Cour.

ENFIN, RIEL NE SERA PAS PENDU,

parce que cette exécution suffirait pour provoquer un nouveau soulèvement plus sérieux cette fois peut-être que le premier.

.

A propos de cet étrange procès, il est bon de revenir en arrière et de voir comment les choses se sont passées quand il s'est agi de juger Jackson, le secrétaire de Riel.

Jackson avait déclaré qu'il voulait partager le sort de son chef, et qu'il était tout aussi coupable que lui.

Voilà qui est bien clair, et tout le monde était en droit de s'attendre à voir en ce procès une cause qui définirait le sort de Riel.

C'était mal raisonné et commettre une faute grave que de ne pas se souvenir que Jackson, étant anglais, ne pouvait pas être condamné.

Mais les faits, direz-vous ? les faits ne peuvent pas être niés ?

Ah ! on n'est pas gêné pour si peu à Régina, on les supprime les faits, et on dit que Jackson est fou.

La comédie a duré vingt minutes, pas plus, et Jackson a été remis entre les mains du shérif, qui le gardera en attendant des ordres, mais comme les médecins ont déclaré qu'il pouvait revenir à la raison d'une minute à l'autre, il est probable qu'il a été remis en liberté depuis.

.

Voilà la justice anglaise !

Ce qu'il y a eu de parjures commis en cette cause et dans celle de Riel, est incroyable.

La Conscience ? morte.

L'Honneur ? mort.

La Justice ? violée.

La nation qui a été battue au Soudan par des sauvages nus et sans armes ; la nation qui essuie tous les jours les soufflets que lui donne la Russie ; cette grande nation qui a eu autrefois des jours de gloire et dont la voix a fait autorité à certaines époques dans le monde entier, cette nation en est réduite aujourd'hui à se vanter d'avoir enfoncé des portes ouvertes, au Nord-Ouest, et à demander l'assassinat d'un pauvre fou, pour pouvoir chanter victoire et dire que l'insurrection a été vaincue.

Tout cela sonne faux.

Ce qu'il y a au fond de ce soulèvement, c'est la revendication des droits de tout un peuple, c'est la conscience outragée qui se révolte, et ce ne seront pas les potences qui empêcheront les idées d'avancer ni le bruit des os des squelettes qui se balanceront aux branches qui couvriront la voix du peuple.

La justice, la vraie justice, aura son tour, et gare aux vrais coupables.

.

Beaucoup de gens—les vieilles personnes surtout—expriment souvent l'opinion que les grands dévouements, l'amour vrai, les nobles passions, tout ce qui, à leur dire, était l'apanage du bon vieux temps, élévation de sentiments, grandeur d'âme, etc., que tout cela, dis-je, n'existe plus de nos jours.

Ces bons vieux se souviennent et regrettent. C'est là tout le secret de leur injustice envers notre époque.

Quant à moi, malgré mes déceptions, mes aventures, mes échecs et mes désillusions répétées, je ne crois pas que nos devanciers aient valu mieux que nous, au contraire.

Je viens d'être mis au fait d'un petit roman de la vie réelle, qui prouve que de nos jours un homme sait attendre sa fiancée sans impatience ni murmures, tout comme le fit autrefois Jacob, d'antique mémoire.

.

Il y a de cela cinq ou six ans, c'était à San Francisco, un jeune homme de bonne famille, beau garçon, bien élevé et riche, devint follement épris d'une charmante jeune fille, jolie et modeste.

Cette perfection avait toutefois un défaut : elle était pauvre, savait à peine lire et écrire, et n'était qu'une ouvrière, une blanchisseuse.

Dire qu'elle n'avait pas remarqué l'intérêt qu'elle inspirait au beau cavalier et que son cœur ne battait pas bien fort en le voyant, serait mentir.

Un soir — comment cela est-il arrivé ? — il lui parla..... et la jeune fille s'enfuit en disant : "A demain !"

Le lendemain ils se revirent, mais au moment où l'amoureux commençait ce délicieux babil, qu'on ne connaît qu'une fois dans sa vie, la jeune ouvrière l'interrompt et lui dit que, bien que les propositions qu'il lui faisait fussent des plus honorables, elle se voyait forcée de refuser sa main.

—Ma position, dit-elle, est inférieure à la vôtre, mais maintenant ces différences sociales sont négligées, et ce n'est pas là, je crois, un empêchement majeur. Ce qui est plus important, c'est que, devenue votre égale par le mariage, je ne serai jamais acceptée comme telle dans le monde où vous vivez, et que mon ignorance et mon manque d'éducation me seront toujours reprochés. Voilà pourquoi je ne puis accepter une offre aussi séduisante qu'honorable.

Ce n'était, ma foi, pas mal raisonné du tout, pour une petite ouvrière, et je connais plus d'une *demoiselle*, c'est-à-dire une jeune fille qui joue du piano, incapable d'en faire autant.

.

L'aventure ne finit pas là, Dieu merci !

Quelques jours plus tard, par les soins d'un oncle de notre amoureux, la jeune fille quittait la Californie pour venir à Montréal, où elle entra dans un de nos premiers couvents.

Cinq années durant, elle y demeura, étudiant, travaillant, et voulant à tout prix arriver à être digne de Lui.

Il y a un mois, l'œuvre était terminée, la *crysalide*, confiée autrefois aux sœurs, était devenue *papillon*.